

Formation - Résolution de problème qualité

Objectifs de la formation

Maîtrisez et implantez le processus de résolution de problème dans votre démarche qualité en agroalimentaire.

Ce programme est conçu pour être adaptable en fonction des besoins spécifiques exprimés par le client.

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser le processus de résolution de problème, appliqué à la démarche des usines agroalimentaires
- Implanter la résolution de problème dans son entreprise en tenant compte des processus de décision existants

Public

- Responsables qualité
- Toute personne membre de l'équipe Qualité

Pré-requis

- Pas de pré-requis

Durée de la formation

7.00 heures (1.00 jour)

Lieu de la formation

Dans vos locaux

Tarif

Sur devis

MUTUAL AUDIT

26 rue Alfred Kastler 56000 VANNES France

Numéro SIREN : 815246822

Numéro de déclaration d'activité : 53560996856 (auprès du préfet de région de : Bretagne)

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.

+33297634600 / direction@mutualaudit.com

www.mutualaudit.com

Méthode et moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés
- Etudes de cas concrets
- Quizz
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

Intervenant(e)(s)

Formation dispensée par Monsieur Clément Morlat, ingénieur en amélioration continue.

Programme détaillé de la formation

- Maîtriser le processus de résolution de problème appliqué à la démarche qualité des usines agroalimentaires
 - Typologies des problèmes rencontrés en industrie agroalimentaire : risques sanitaires et écarts aux référentiels qualité
 - Connaître les étapes d'une résolution de problème et les situations auxquelles l'appliquer
 - Clarifier le problème : la méthode QQOQCCP
 - Analyser la cause racine d'un problème, notamment par le 5M
 - Piloter les actions correctives en testant les différentes hypothèses de cause
 - Savoir animer un groupe de résolution de problème
- Planter la résolution de problème dans mon entreprise en tenant compte des processus de décision existants
 - Identifier les processus de pilotage existants pour les routines quotidiennes, les gestions de projet, les écarts qualité
 - Construire les processus de déclenchement et de pilotage de résolution de problème
 - Assurer la pérennité de la résolution : régularité et communication

Modalités d'évaluation

- Mises en situation
- Questions écrites ou orales (QCM, quizz, etc...)

MUTUAL AUDIT

26 rue Alfred Kastler 56000 VANNES France

Numéro SIREN : 815246822

Numéro de déclaration d'activité : 53560996856 (auprès du préfet de région de : Bretagne)

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.

+33297634600 / direction@mutualaudit.com

www.mutualaudit.com

Accessibilité et délais d'accès

Les salles de formation seront accessibles aux personnes à mobilité réduite

Les supports de formation seront disponibles

En cas de besoin, notre référente handicap, Madame Adeline Le Kernec, a.lekernec@mutualaudit.com, est à votre disposition.

Inscription possible jusqu'à 7 jours ouvrés avant la date de formation

MUTUAL AUDIT

26 rue Alfred Kastler 56000 VANNES France

Numéro SIREN : 815246822

Numéro de déclaration d'activité : 53560996856 (auprès du préfet de région de : Bretagne)

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.

+33297634600 / direction@mutualaudit.com

www.mutualaudit.com